

Assemblée Générale 2023

ORDRE DU JOUR

1. Allocution du président
2. Intervention de nos partenaires
3. Rapport du secrétariat
4. Rapport relations avec la CNS et autres autorités
5. Rapport formation continue
6. Rapport relations internationales
7. Rapport responsable informatique
8. Rapport Groupements d'intérêts spécifiques (GIS)
9. Rapport du trésorier sur l'exercice écoulé – fixation des cotisations – budget 2024
10. Rapport réviseurs de caisse et décharge au trésorier
11. Désignation de trois réviseurs de caisse pour le prochain exercice
12. Divers et interventions des membres
13. Décharge au comité





Assemblée générale ordinaire 2023



Allocution du président

(Patrick Obertin)



Chers collègues, chers sponsors et partenaires, chers invités,

Je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2023 de l'Association Luxembourgeoise des Kinésithérapeutes (ALK).

Je suis heureux de vous voir si nombreux et vous souhaite à tous de passer une agréable matinée.



Comme indiqué dans notre invitation, l'ALK fête cette année un anniversaire.

Vu l'incertitude de pouvoir organiser un tel événement à cause de la situation sanitaire que nous vivons depuis 2020, le conseil d'administration (CA) de l'ALK avait décidé de reporter l'organisation d'une AGO festive à 2023.



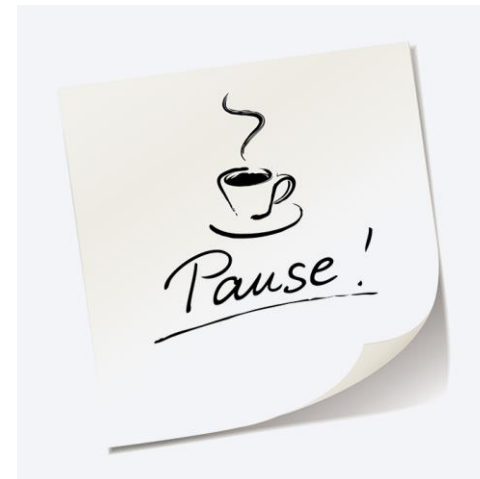
Un petit rappel et mea culpa : L'ALK, telle qu'elle existe depuis 1990 résulte de la fusion des l'Association Luxembourgeoise des Kinésithérapeutes diplômés (ALKD) et de l'Association Luxembourgeoise des Universitaires en Kinésithérapie (ALUK) ; depuis le 1er janvier 2021, l'ALK reconnaît la société Luxembourgeoise de Kinésithérapie du Sport (SLKS) comme sous groupe.

Je suis heureux de pouvoir accueillir parmi nous son président, Jérôme Pauls, qui nous adressera quelques mots après mon allocution. Nous fêtons donc notre 33ème année d'existence !



Le programme de cette matinée est divisé en deux parties avec une pause café prévue à 10.30 heures.

Dans un premier temps a lieu notre AGO avec la présentation des rapports d'activité des membres du CA.



Après notre AGO, nous accueillerons pour une première présentation, Monsieur Christian Oberlé, Président de la CNS et Monsieur José Balanzategui, membre de la direction et premier conseiller de la CNS, pour un échange sur les modifications statutaires en rapport avec la kinésithérapie prévues pour de cette année.



Last but not least, nous accueillerons Monsieur Christophe Roller et Monsieur Frédéric Mathouillot de la « Fiduciaire Muller et Associés S.A. » pour nous présenter les résultats de l'étude réalisée en collaboration avec l'ALK et intitulée « Étude sur les honoraires en kinésithérapie ».



MULLER & ASSOCIES
FIDUCIAIRE



Après les élections ayant eu lieu l'année passée et cette première année avec une nouvelle équipe, je tiens à vous dire que je suis heureux de pouvoir assurer encore un mandat de président de l'ALK et je remercie tous les membres du CA pour leur engagement infatigable pour la kinésithérapie.

Sur une note plus personnelle, je voudrais aussi remercier mes collègues de travail, Jennifer, Jean-François et Georges me permettant d'exercer pleinement la fonction de président.



Avant de donner la parole à mon ami Jérôme, président de la SLKS, je ne veux pas oublier de remercier nos partenaires et sponsors, à savoir BGL-BNP Paribas, Bâloise-assurances, Centermed, GI-solutions, Doctena, Buzzify, Medination et Me David Casanova qui joint officiellement l'ALK en tant que conseiller et sponsor depuis 2022.

J'espère pouvoir compter sur leur soutien dans le futur.



Présentation de nos partenaires

(Georges Freichel)



L'ALK est fière de la collaboration active avec ses partenaires fidèles : BGL BNP Paribas, Baloise, Centermed, GISolutions, Doctena, Buzzify, MediNation. De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans le courant de l'année passée notre nouveau partenaire : Maître David Casanova.



Je tiens à remercier tous nos sponsors pour leur soutien précieux, sans lequel nos projets au sein de l'ALK ne seraient que difficilement réalisables.

En plus nos partenaires offrent à nos membres une multitude d'offres avantageuses et exclusives qui leurs permettent d'exercer leur profession dans les meilleures conditions possibles.

Vous pouvez retrouver toutes ces offres sur notre site internet : www.alk.lu



Assemblée Générale 2023 : Sponsoring

Chrome Fichier Modifier Afficher Historique Favoris Profils Onglet Fenêtre Aide 89% Ven. 16:26

Formations | x +

Non sécurisé | https://www.alk.lu/alk_formation/

Bookmarks ADMIN DICO SHOP DIVERS NEWS ONGD ROMY

ALK 0 Créer Bonjour, GEORGES FREICHEL

ASSOCIATION LÉGISLATION FORMATION ANNONCES INTERNATIONAL FAQ GIS CONTACT MON COMPTE CA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

FORMATION EN COURS PROPOSÉE PAR L' ALK

AVANTAGES MEMBRES

RÉUNIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

AGO/AGE

AUTORITÉS COMPÉTENTES

SPONSORS

PARTENAIRES

STATUTS ALK

COORDONNÉES

RAISONNEMENT CLINIQUE

RAISONNEMENT CLINIQUE APPLIQUÉ À LA COLONNE CERVICALE

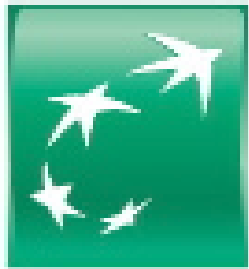
20/05/2023 - 20/05/2023

Durée: 1/2 journée Renaud HAGE français

09/03/2023 - 23/03/2023

Durée: 3 jeudi soir Marc PERRON français

<https://www.alk.lu/avantages-membres/>



BGL
BNP PARIBAS





CENTER•**MED**
medical products



doctena





Tél. : 39 58 66







CASANOVA DAVID
AVOCAT À LA COUR



Rapport du secrétariat

(Christine Schmit et Martine Ourth)



Réunions:

- Réunions du Conseil d'Administration:

11 réunions

(10/01 – 07/02 – 14/03 – 28/03 – 25/04 – 14/05 – 19/06 – 19/09 – 17/10 – 21/11 – 19/12)

- Réunions par visioconférence: 2
- Assemblée générale ordinaire: jeudi 24 mars 2022



Newsletters membres via mailchimp (janv-déc 2022):

Total: 72

- Covid: 7
- AGO: 5
- CNS et autres autorités: 7
- Formation: 29
- Sponsors: 2
- Site internet ALK: 5
- World Physiotherapy: 5
- GIS: 3
- Divers: 9



Gestion des membres:

Nombre de membres au 31/12/2022: 1002

Nouveaux membres en 2022: 135

Résiliations volontaires au 31/12/2022: 3

Désactivations automatiques – cotisations non payées: 100



Activités du secrétariat (1)

- Répondre aux courriels arrivant par les sites ALK et Luxkiné
Plus que 1000 emails répondus en 2022.
- Gestion du courrier postal
- Gestion des membres
- Rédaction de comptes rendus de réunions
- Annuaire ALK



Activités du secrétariat (2)

- Dossier CCT-FHL / OGBL reconnaissance Master
- Étude sur les honoraires de la kinésithérapie au Luxembourg (Muller&associés)
- Convention de collaboration élaborée par Me Casanova
- Renouvellement du site internet de l'ALK



Participation à divers évènements:

- Télévie: participation au Télévie à Eschdorf donation DON 8650€ (10€/membre de l'ALK)
- Broschkriibslaaf 1.10.2022 à Hespérange organisée par la fondation Cancer.
- Anniversaire de la Fti 14.11.2022 au Kirchberg Représentation de l'ALK auprès de la fédération luxembourgeoise des travailleurs intellectuels indépendants.

etc.



Rapport relations avec la CNS et autres autorités

(Patrick Obertin)



ALK-CNS :

Pour rappel, le protocole d'accord signé entre ALK et CNS, suite à la procédure de médiation pour l'adaptation de la valeur lettre clé (VLC) à partir de 2021, stipulait la mise en place d'un groupe de travail ALK-CNS afin de déterminer différentes pistes permettant le cadrage des dépenses liées à la pratique de la kinésithérapie en milieu libéral.



ALK-CNS :

Entre janvier et juillet 2022, une douzaine de réunions techniques ont eu lieu entre les représentants de l'ALK et la CNS. De nombreuses **analyses statistiques** ont été réalisées afin de mieux comprendre et de **trouver des solutions** à la croissance rapide des dépenses en kinésithérapie, sachant que l'augmentation du nombre d'assurés est moins de 4% alors que les frais liés à la kiné ont augmenté de presque 20% en 2 ans. Suite à ces réunions les deux parties se sont mis d'accord sur différentes adaptations statutaires et ont établi un compromis assurant la continuité de la meilleure prise en charge en kinésithérapie.



ALK-CNS

Dans ce même contexte, CNS et ALK ont convenu de maintenir un échange continu d'informations, notamment sur l'évolution de la consommation en kinésithérapie lors de réunions trimestrielles et de faire régulièrement le point sur d'éventuelles dérives.



ALK-CNS

En fin d'année, 2 réunions de négociation tarifaire entre ALK et CNS pour l'adaptation de la VLC 2023-2024 ont suffi pour se mettre d'accord sur l'augmentation maximale de 3,22%.

Nous allons revenir sur ce sujet pendant la deuxième partie de notre matinée en présence de Monsieur Christian Oberlé, Président de la CNS et Monsieur José Balanzategui, premier conseiller de la CNS.



ALK-AMMD :

En début d'année, 3 réunions techniques ont eu lieu entre l'ALK et l'AMMD afin de se concerter au niveau des pistes envisageables pour améliorer les échanges entre ces deux associations professionnelles et aussi élaborer des modifications de l'ordonnance standardisée ainsi que discuter d'éventuelles adaptations à prévoir au niveau de notre nomenclature et plus spécifiquement au sujet de la prise en charge des pathologies lourdes.



ALK-COPAS :

En juin 2022, une réunion a eu lieu entre les représentants de l'ALK et la COPAS afin de s'échanger au sujet de l'organisation des soins en kinésithérapie dans leurs structures. Une piste serait d'établir une convention entre kinésithérapeutes et maison de soins afin de garantir une meilleure organisation et responsabiliser d'avantage les différentes directions pour les soins dispensés dans leur structure. Une prochaine réunion est à prévoir.



ALK-FTI :

L'organisation de la soirée anniversaire 60+1 de la fédération des travailleurs intellectuels (FTI) a été réalisée lors de 4 réunions. Cet événement a eu lieu le 14 novembre 2022 ; dommage qu'il n'y ait pas eu plus de kinésithérapeutes à y participer.



ALK-MESR-OGBL-CCT FHL

Suite à la demande d'un kinésithérapeute, membre de la délégation de l'OGBL au Rehacenter, l'ALK a pris contact avec Monsieur Pitt Bach, secrétaire central du syndicat santé de l'OGBL afin de soutenir ce dernier dans la démarche pour la reconnaissance du niveau master en kinésithérapie dans les négociations pour l'établissement de la nouvelle convention collective FHL applicable depuis le 1. Janvier 2022.



ALK-MESR-OGBL-CCT FHL

Deux réunions au siège de l'OGBL ont eu lieu ainsi qu'une réunion au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR). A ce jour, une grande majorité des kinésithérapeutes bénéficient d'une revalorisation de leur carrière. Néanmoins une soixantaine de kinés salariés n'ont pas pu profiter de cette revalorisation ; l'ALK continue à soutenir les démarches de différents chefs de services en kinésithérapie hospitalière afin de trouver une solution équitable pour ces collègues.



CSCPS

En tant que membre effectif du Conseil supérieur de certaines professions de santé (CSCPS), j'ai assisté à 9 réunions du CSCPS en 2022 et 2 réunions en 2023. L'intérêt principal pour nous est certainement le « Projet de loi portant la modification de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé ».



CSCPS et commission professionnelle

La transcription de notre règlement grand-ducal en loi devra avoir lieu avant juillet 2023 et à cette fin la commission de professionnelle des kinésithérapeutes a proposé quelques ajustements substantiels, sans pouvoir garantir qu'ils seront appliqués par le Ministère de la Santé. Les rapports des réunions du CSCPS sont consultables sur notre site.



IGSS : Commission de surveillance

Agissant dans ma fonction de représentant pour l'ALK, j'ai participé à six délibérations devant la Commission de surveillance en 2022 et ceci afin d'analyser une éventuelle activité professionnelle litigieuse de kinésithérapeutes. A la demande de cette commission, toutes les affaires ont été renvoyées au Conseil arbitral pour jugement.



Rapport Formation continue

(Sébastien Wathelet)



Formations réalisées en 2022

Par l'ALK :

- Formation RPG : Rééducation Posturale Globale selon Souchard - 12 participants.
- Formation Crochetage Myo-Aponévrotique : 14, 15 et 16 octobre 2022.
- Formation Thérapie Manuelle Analytique : 10 modules pour un total de 30 jours de formation.
- Le Fondement du Raisonnement Clinique (e-learning - AKBru) : 24/11, 01/12 et 08/12.



Formations réalisées en 2022

En collaboration avec d'autres organismes de formation :

- Rééducation en chirurgie de la main : 01, 02 et 16 avril - 12 participants.
- Diverses Formations organisée par :

Luxthema, KineForm, Le Centre du Mouvement



Formations en 2023

Par l'ALK :

Présentiel

- Formation Thérapie Manuelle Analytique : 20 modules pour une durée de 2 ans.
12 inscriptions.
- Raisonnement Clinique Appliqué à la Colonne Cervicale (AKBru - R. Hage) : 20/05, 4h.
- Sexologie Clinique et Kinésithérapie Périnéale (Muriel BULLY) : 26 et 27 mai.
- Mandubularthérapie : 03, 04 et 05 novembre.
- Métiss : à partir de septembre



Formations en 2023

Par l'ALK :

E-learning

- Le Fondement du Raisonnement Clinique (AKBru) : 09, 16 et 23 mars.
- Trust Your Spine (Lunex): juin 2023.



Formations en 2023

En collaboration avec d'autres organismes de formation :

- Rééducation en chirurgie de la main : 07, 08 et 22 avril.
- Diverses Formations organisée par :
 - Luxthema (Luxembourg): Mulligan, McKenzie, Pilate, Cicatrices.
 - Kine & Co Formation : Metz (-15% pour les membres ALK).



D'autres formations seront annoncées prochainement pour 2023 et 2024.

La formation continue est un garant de la kinésithérapie de qualité au Luxembourg.

L'ALK s'investit humainement et financièrement chaque année afin d'organiser des formations de qualité à prix avantageux pour ses membres.



Rapport relations internationales

(Carmen Glod)



Participation at General Meeting, Prague, 2022 May 18.05 - 20.05

- 37 Member Organizations
- Working group 2022-2024
 1. Education Matters
 2. Advocacy and EU Matters
 3. Professional Practice
 4. Cancer
 5. Musculoskeletal Disorders
 6. Mental Health



Coming soon:

- Next General Meeting 2024: Israel, Tel Aviv
- World Physiotherapie Congress 2023, 02.06 - 04.06, Dubai
<https://wp2023.world.physio/#/home>
- World Physiotherapie Congress 2025, 29.05 - 31.05, Tokyo



CNOMK – European common training framework for physiotherapists

- Goal: Regulate and adopt
- Meetings: 10.11.22, 18.11.22, 10.01.23, 02.02.23
- Working group:
 1. Definition of the profession
 2. Regulation of the profession
 3. Competencies of physiotherapists

CNOMK: Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Rapport responsable informatique et responsable relations publiques

(Ferial Talbi/ Anne-Sophie Coppa)



Responsable informatique (Ferial Talbi)

- Mise en ligne des annonces « offres d'emploi » des membres sur le site ALK et sur le site mediNation.lu
- Mise en ligne des annonces « offres d'emploi » des non-membres de l'ALK sur le site ALK
- Mise en ligne de toutes autres annonces sur le site ALK
- Mise à jour des FAQ membres et non membres
- Actualisation du site internet de l'ALK
- Présence aux réunions du comité de la SLKS



Rapport Groupes d'Intérêts spécifiques GIS

(Anthony Bender - bender.anthony@gis-alk.lu)



LES GIS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les **Groupes d'Intérêts Spécifiques (GIS)** sont des sous-groupes créés sous la tutelle de l'ALK, sur le modèle de la World Physio (<https://world.physio/subgroups>).

L'objectif premier des GIS est de développer et animer des réseaux de kinésithérapeutes partageant des centres d'intérêts communs dans différentes spécificités de la rééducation.

Rapidement, les GIS s'imposeront sur le territoire auprès de tous les professionnels de santé, et particulièrement les médecins, afin d'améliorer le parcours de soins des patients en facilitant notamment la continuité entre les soins hospitaliers et les soins de ville.

L'adhésion aux GIS est gratuite et réservée aux kinésithérapeutes à jour de leur cotisation à l'ALK. [Pour accéder aux détails et aux documents fournis par chaque GIS, merci de bien vouloir vous identifier sur le site!](#)



GIS MSKOT

GIS PÉDIATRIE

GIS VESTIBULAIRE

GIS MAIN

GIS BRÛLURES

GIS GÉRIATRIE

GIS PÉRINÉOLOGIE

GIS NEUROLOGIE

GIS CARDIO-RESPIRATOIRE

GIS ONCOLOGIE

10 GIS déjà constitués (+ SLKS)

Chaque GIS est autonome :

- Pilotage des projets
- Communication
- Planification des réunions

Financement des projets par l'ALK (frais en lien avec les projets) en accord avec le bureau et dans une limite annuelle.

Les GIS sont des outils à destination de tous les kinésithérapeutes : les personnes motivées et passionnées sont les bienvenues !



FLASS : Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé



La **Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS)** a pour objectif d'accroître la participation des personnes atteintes de **maladies chroniques** aux cours d'**activité physique thérapeutique** proposés au **Luxembourg** par **ses membres** afin de diminuer le risque de récurrences de leurs **maladies** et/ou de leur donner un plus grand confort de vie.



FLASS : objet et missions

La **FLASS** a pour objet de regrouper les fédérations, associations, groupes et organisations qui proposent à **Luxembourg**, de façon non lucrative, des **activités physiques** dans le cadre des préventions primaire et secondaire de **maladies chroniques**. Ces maladies peuvent être neurologiques, cardiaques, pulmonaires, métaboliques, musculaires, osseuses, articulaires, oncologiques ou psychiques.

Les missions de la **FLASS** sont :

- développer et diffuser le concept de « **Sport de Santé** » au **Luxembourg**,
- promouvoir les activités physiques dans le domaine « Sport de Santé »,
- soutenir l'effort de formations des moniteurs et d'autres personnels d'encadrement,
- garantir la sécurité et la convivialité des pratiques offertes.

Le rôle de la **FLASS** est aussi celui d'accompagner et de valoriser ses membres et de les représenter devant les instances publiques.



Rapport du trésorier

Bilan du 01/01/22 au 31/12/22

(Christine Schmit)



Bilan 2022

Recettes		Dépenses	
Cotisations	241.929,91 €	Assurance	97.900,40 €
Formations	54.980,00 €	Formations	87.789,20 €
Sponsors	15.000,00 €	Secrétariat	37.881,04 €
Annonces	934,33 €	Loyer	13.463,46 €
Divers	925,01 €	Représentation	39.718,68 €
Intérêts bancaires	72,88 €	Envoi et Imprimerie	12.543,02 €
Dépôt à terme	400.000 €	Cotisations	3.256,62 €
		Logiciel et Internet	7.658,99 €
		Frais administratifs	1.978,99 €
		Frais bancaires	64,50 €
		Don	23.650,00 €
		Etude Muller	13.405,21 €
		Dépôt à terme	400.000,00 €
		Divers	6.285,15 €
TOTAL	713.842,13 €	TOTAL	745.595,26€

Relevé des comptes

Recettes 2022	Dépenses 2021	Résultat
713.842,13€	745.595,26 €	- 31.753,13 €



Budget 2024

Recettes		Dépenses	
Cotisations	247.000,00	Assurance	100.000,00 €
Formations	30.000,00	Formations	45.000,00 €
Sponsors	15.000,00	Secrétariat	55.000,00 €
Annonces	1.000,00	Loyer	15.000,00 €
Divers	500,00	Représentation	45.000,00 €
		Envoi et Imprimerie	6.500,00 €
		Logiciel et Internet	7.500,00 €
		Cotisations	3.500,00 €
		Frais administratifs	1.000,00 €
		Avocat	5.000,00 €
		GIS	5.000,00 €
		Frais bancaires	75,00 €
		Divers	4.925,00 €
TOTAL	293.500,00 €	TOTAL	293.500,00 €

Fixation des cotisations

210 € membre indépendant (avec RCP)

150 € membre salarié (sans RCP)

80 € membre inactif et étudiant

235 € membre SLKS indépendant (avec RCP)

175 € membre SLKS salarié (sans RCP)

105 € membre inactif et étudiant

RCP : assurance responsabilité civile professionnelle



Rapport réviseurs de caisse et décharge au trésorier



Désignation de trois réviseurs de caisse pour le prochain exercice



Divers et interventions des membres



1. Pourquoi existe-il deux différents tarifs : coefficient 1,00 et 1,20
Tarif unique?



2. Pourquoi le libellé du ZK10 est à changer ?

Est-ce qu'il y a aura d'avantage de ZK10 et moins de ZK11 ?



3. Pourquoi les kinés sont contrôlés par le service LAF de la CNS ?

Les fraudes ne concernent qu'une minorité de kinés...



4. Pourquoi prévoit-on la mise en place d'un acte spécifique pour la rééducation vestibulaire ?



5. Pourquoi la prise en charge post-op est limitée à 4 mois ?



6. Pourquoi la rééducation du plancher pelvien a un coefficient 1,00 ?
Est-il possible d'élever cet acte à un coefficient 1,20 ?



7. Pourquoi la limite de validité d'une ordonnance est de 30 jours ?



8. Pourquoi un kiné ne peut pas prescrire 2 séances par jour à un même patient ?



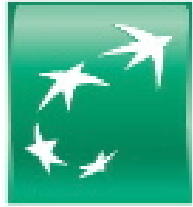
9. Quelle est la différence entre un rapport et un bilan?



Décharge au comité



Les partenaires de l'ALK



BGL
BNP PARIBAS



CENTER•MED
medical products



CASANOVA DAVID
AVOCAT À LA COUR

